



Programme Communal de Développement Rural

Mont-de-l'Enclus

Partie 3 | Diagnostic partagé et grilles AFOM

Agence intercommunale
de développement IDETA
Quai Saint-Brice, 35
7500 Tournai

GRILLE ATOUTS FAIBLESSES OPPORTUNITES MENACES		
Légende : ● Constats de l’auteur de programme - ■ Constats citoyens - ◆ Constats partagés		
Vie associative	Atouts	Faiblesses
	◆ Présence de clubs, cercles et associations dans les différents domaines (sports, culture, loisirs, patrimoine, caritatif) : diversité, complémentarité - Belle offre pour l’intégration et l’accueil des jeunes (« Place aux Jeunes Amougies », HAMO Graine, Patro) - Réunion annuelle de planification organisée entre l’administration communale et les associations et calendrier des activités publié dans le bulletin communal - Soutien financier et logistique par la commune ● Bibliothèque, centre protestant (animation de l’association « Place aux Jeunes Amougies ») ■ Nombreux artistes ■ Moments d’accueil des nouveaux habitants (cérémonie d’accueil bisannuelle, fête des voisins) et de rencontre des habitants (fêtes de septembre, carnaval, cabaret du Harby, fêtes des voisins, etc.) ◆ Equipements d’accueil associatif (maisons de village, salles communales) et sportif, accessibles à prix démocratique	■ Méconnaissance par les habitants, manque de communication, déficit identitaire - Périodicité du bulletin communal trop faible, sous-exploitation du site Internet ■ Sous-valorisation des mouvements de jeunesse : manque de visibilité, manque de local pour les jeunes ■ Peu d’activités pour les enfants en bas âge (0-6 ans) ■ Manque de communication/coordination entre les associations ■ Espaces d’accueil saturés (salles), certains équipements vétustes (ex : terrain de foot) et peu diversifiés ■ Diminution du bénévolat ■ Méconnaissance d’artistes présents sur la commune de Mont-de-l’Enclus
	Opportunités	Menaces
	● Présence du centre culturel du Pays des Collines proposant un programme varié	• Centre culturel du Pays des Collines sous-valorisé, sous-utilisé
Services et commerces	Atouts	Faiblesses
	◆ Présence de services fondamentaux : ONE, ATL, 2 accueillants, mouvement de jeunesse et accueil des jeunes, C.P.A.S., ALE, titres-services, maison de repos, école maternelle et primaire à Anseroeul. ■ Ouverture d’un nouveau commerce ciblé sur les produits locaux et la restauration locale ◆ Commerces spécialisés dont l’attractivité dépasse l’échelle locale (ameublement, vélo, Horeca) ◆ Supports de communication : bulletin communal, site internet ◆ Ouverture d’une moyenne surface à Amougies : accès proche à une large gamme de produits ● Redynamisation de l’Enclus du Haut. Augmentation de la fréquentation des sites touristiques ■ Nombreuses professions paramédicales (kinésithérapeute, ostéopathe, dentiste, pharmacie, infirmière, vétérinaire, …)	■ Une seule école (à Anserœul) → impact sur les dynamiques villageoises des 3 autres villages et sur l’intégration (sociale et nouveaux habitants) ● Taux de couverture de la petite enfance parmi les plus faibles de la Région wallonne (5%) ● Couverture médicale le plus faible en Wallonie picarde ◆ Manque de structures d’accueil pour les personnes âgées : pas de résidence-services, manque de place d’accueil ◆ Ouverture d’une moyenne surface à Amougies : concurrence forte pour les petits indépendants ◆ Méconnaissance des services, commerces et indépendants locaux, manque de coordination et de communication structurée ◆ Fermeture de commerces de proximité, pas de marché (tentatives infructueuses), un seul artisan alimentaire (boulangier) à Anserœul, aucun commerce à Russeignies, faible attractivité des commerces de proximité ■ Mauvaise qualité du réseau téléphonique mobile et mauvaise connexion Internet (problèmes d’accès aux services d’urgences), problématique pour les commerces (paiements) ◆ Manque d’équipements pour la petite enfance entraînant une dépendance vers l’extérieur (0 à 6 ans) ◆ Absence de taxi social
	Opportunités	Menaces
		● Attractivité des pôles commerciaux périphériques ● Vieillesse de la population : besoin accru en services pour seniors
Activités économiques et emploi	Atouts	Faiblesses
	● Taux de chômage faible (7%) ● Indicateurs de l’emploi plutôt favorables ● Augmentation du secteur indépendant (commune attractive pour les Néerlandophones) ◆ Importance du tourisme dans la dynamique économique (HORECA) ◆ Attractivité touristique (paysages, relief, randonnées) ● Présence d’une entreprise de meubles pourvoyeuse d’emplois locaux et régionaux (direct ou indirect) ■ Mise en place d’un groupe action « économie » afin de fédérer le milieu économique et lancer une dynamique commerciale ● Projet de zone d’activité économique : opportunité de création d’emplois locaux	● Diminution du volume de postes d’emploi salarié (fermeture de grosses manufactures locales) ● Chômage des jeunes et des aînés un peu plus prononcé que la tranche d’âge 30-50 ans ■ Faible visibilité, peu de mise en réseau des acteurs économiques du territoire ● Diminution du bilinguisme au sein de la population active ■ Absence de zone de stationnement pour les poids lourds ◆ Le projet de zone d’activité économique peut impacter le paysage et engendrer des nuisances (trafic de transit)
	Opportunités	Menaces
		◆ Attractivité des pôles d’emplois périphériques : émigration des jeunes ou dépendance à la voiture ● Part élevée de travailleurs employés en Flandre (52%). Effet frontière entre Flandre et Wallonie. ■ Risque d’accentuer l’effet village dortoir – emplois exogènes
Mobilité	Atouts	Faiblesses
	● Réseau viaire en bon état ● Mobilité facilitée entre Renaix et Tournai via la N48 ■ Bonne desserte Tec vers Renaix et Avelgem ◆ Potentiel important en liaisons douces (RaVEL, sentiers, venelles…) – exemple : liaison Anseroeul-Amougies-Russeignies	◆ Desserte TEC pas optimale, distance aux pôles urbains relativement élevées : dépendance à la voiture assez forte ◆ Absence de taxi social ● Continuités piétonnes pas toujours garanties dans les cœurs de villages ■ Manque de visibilité des itinéraires doux et, dans certains cas, mauvaise praticabilité ■ Privatisation de certains sentiers ■ Mauvaise lisibilité du réseau routier (signalisation) et quelques zones accidentogènes ◆ Dépendance à la voiture - Isolement social des personnes âgées et fragilisées - Difficulté accrue des déplacements pour certains publics dont les jeunes ● Absence de plan communal de mobilité et de conseiller en mobilité ● Atlas des sentiers à mettre à jour ■ Sites accidentogènes : N48, Place d’Anseroeul, carrefour Vertbreucq/Couture d’Orroir/Caumont

	Opportunités	Menaces
	◆ Support supracommunal de mobilité douce en cours de développement : Réseau points nœuds, ligne 87 et ligne 83. ● Proximité des pôles urbains (Renaix, Avelgem, Tournai) ● Meilleure communication interrégional via la passerelle nouvellement construite	■ Délocalisation des loisirs liés à la mobilité douce vers la Flandre (réseau de mobilité plus développé) ◆ Risque accidentogène accentué par le comportement des automobilistes (incivisme, vitesse, ...)
Aménagement du territoire		
	Atouts	Faiblesses
	● Lisibilité de la structure urbaine, consolidation des noyaux villageois ● Permanence communale mensuelle du service urbanisme ◆ Efficacité du nouveau bassin d’orage pour lutter contre les inondations à Orroir ◆ Attractivité résidentielle	● Tendance à l’étalement urbain (plan de secteur permissif) → privatisation des paysages, notamment depuis l’Enclus-du-Haut ● Pas d’outils d’aide à la gestion et d’aide à la décision (sauf PCA dit « du Renard ») ■ Manque d’information des candidats constructeurs ● Espaces publics peu appropriés à la cohésion sociale, à la dynamique des cœurs de villages ◆ Manque de valorisation de la zone d’activité « Grands Prés » et de l’ancien site « UCO » ◆ Risque de devenir une entité « dortoir » ● Mutation progressive du territoire non contrôlée ● Peu de disponibilités foncières
	Opportunités	Menaces
	● Parc naturel du Pays des Collines - Avis sur les permis d’urbanisme - Charte paysagère	● Sous-exploitation des missions du Parc naturel du Pays des Collines ● Manque de concertation transrégionale, avec Kluisbergen en particulier ● Croissance démographique et évolution de la typologie des ménages
Patrimoine		
	Atouts	Faiblesses
	● Bâti vernaculaire bien présent mais parfois à l’abandon ◆ Patrimoine local : plaque du XVIème sur l’église de Russeignies, église d’Amougies (crypte des Montmorency), plusieurs chapelles rénovées récemment par la commune, cité ouvrière d’Amougies ■ Cercle d’Histoire Locale actif ◆ Tour de l’Enclus-du-Haut acquise par la Commune (élément symbolique identitaire)	◆ Pas d’inventaire complet/exhaustif du patrimoine local ◆ Risque de dégradation des éléments patrimoniaux par méconnaissance et absence d’entretien adapté ◆ Sous-valorisation du patrimoine bâti : ancien site UCO, habitat ouvrier, maisons style « Art Déco » ◆ Perte d’éléments emblématiques ◆ Faible mise en valeur et diminution de l’attractivité vis-à-vis de l’extérieur
	Opportunités	Menaces
	■ Possibilité de subsides via le Petit Patrimoine Wallon en vue de restaurer et valoriser le patrimoine local	
Tourisme		
	Atouts	Faiblesses
	● Enclus-du-Haut - Relief, bois, paysages → attractivité récréative reconnue : randonnée, cyclotourisme, VTT ● Importance du tourisme dans la dynamique économique (emplois locaux, principalement dans l’HORECA, hébergements touristiques) ● Potentiels de développement de biens communaux - Tour de l’Enclus-du-Haut - Parcelle communale à la rue du Renard - Maison des Randonneurs	◆ Enclus-du-Haut - Problème de circulation et de visibilité de l’offre en stationnement - Manque d’équipements spécifiques, par exemple aires de jeux pour enfants - Sous-valorisation de la Maison des Randonneurs - Pressions sur le milieu naturel (comportement des touristes) ■ Attractivité pour les cyclistes - Problème de cohabitation, notamment sur les pentes du Mont-de-l’Enclus : dangerosité pour les cyclistes parfois peu visibles des automobilistes ■ Méconnaissance des hébergements touristiques ● Pas d’aire dédiée aux motor-homes ■ Manque d’outil d’information sur le potentiel de promenades et loisirs
	Opportunités	Menaces
	● Différents outils d’aide au tourisme (Parc naturel du Pays des Collines, Maison du tourisme de Tournai) ● Commune au cœur d’un réseau attractif pour les cyclotouristes - Ravel des Collines, réseau points-nœuds - Passerelle vers la Flandre ◆ Parc Naturel du Pays des Collines : installation d’observatoires sur le site naturel d’Orroir (ornithologie), circuit d’interprétation des paysages ■ Augmentation de l’offre touristique (gîtes, chambres d’hôtes, ...)	● Manque de partenariats avec le Parc naturel du Pays des Collines, la maison du Tournaisis, les Guides-nature. ◆ Manque de concertation transrégionale, avec Kluisbergen en particulier
Agriculture		
	Atouts	Faiblesses
	● Importante part du territoire consacrée à l’agriculture (78%) ◆ Plusieurs producteurs locaux : maraîcher (paniers de légumes), chèvreserie (glaces, yaourts), apiculteur, ferme Hernould (beurre, œufs, lait, volailles), Délices des Collines (glaces artisanales), ferme du Harby (ferme pédagogique)	■ Peu de diversification et producteurs locaux souvent méconnus
	Opportunités	Menaces
	◆ Sensibilité accrue des consommateurs sur la qualité et la proximité de leur alimentation	◆ Evolution conjoncturelle : réglementation contraignante, industrialisation, baisse du nombre d’exploitations (augmentation de la superficie agricole utile et faible taux de reprise des exploitations), vieillissement des exploitants, prix des terres agricoles, → impact sur la qualité des paysages ◆ Complexité des normes pour la diversification et les productions locales. Difficultés liées aux réglementations (AFSCA) ◆ Diminution du nombre d’exploitations de type familial ● Pressions sur le secteur agricole et évolution de l’usage du sol ● Agriculture conventionnelle prédominante ● Manque de partenariats avec le Parc naturel du Pays des Collines

Environnement	Atouts	Faiblesses
	Environnement ● Relief, cadre vert, paysage, bois → attractivité résidentielle et touristique ◆ Zones naturelles intéressantes : sites de l’ancienne gare d’Orroir (SGIB), le site naturel d’Orroir et le bois communal ◆ Bassin d’orage à Orroir ◆ Plusieurs outils d’aide à la gestion : Natura2000 et SGIB, plan MAYA, guides-nature locaux ■ Périmètre Natura2000 au Nord de Russeignies intéressant (<i>Busard des roseaux, Bondrée apivore, Sarcelle d’hiver, Bécassine des marais, Triton crêté, Gorge bleue, ...</i>) ● Parc à conteneurs transcommunaux ● Production de déchets/habitant inférieur dans la zone Ipalle ■ Volonté d’augmenter les actions en faveur de l’environnement (ex : quinzaine de la nature)	Environnement ● Mauvaise qualité du réseau hydrographique ■ Site naturel de l’ancienne gare d’Orroir et des observatoires peu accessibles (entretien à faire) ■ Convention « Bords de route – Fauchage tardif » suspendue ● Peu d’actions environnementales ● Pas de conseiller en environnement ◆ Problème d’érosion des berges des cours d’eau ◆ Parc à conteneurs sur Celles : déchets brûlés dans le fonds des jardins, dépôts sauvages
	Opportunités	Menaces
	Environnement ◆ Différents outils d’aide à la gestion (PNPC, Contrat Rivière Escaut Lys...) ● Création d’un Plan Rivière entre les communes des Renaix et de Mont-de-l’Enclus (Rhosnes) ■ Mise en relation des différents gestionnaires (Région wallonne, commune et privés) pour la préservation des bois de l’Enclus du Haut	Environnement ■ Parc naturel du Pays des Collines et Contrat de Rivière Escaut-Lys méconnus de la population, sous-valorisés par les Autorités communales ◆ Pressions sur le milieu naturel (comportement des touristes et des habitants, manque d’information) ◆ Risque de dégradation de l’environnement et des milieux naturels suite à l’utilisation non-raisonnée de produits phytosanitaires ◆ Manque d’information d’Ipalle
Logement	Atouts	Faiblesses
	● Bon état général du bâti ● Forte attractivité résidentielle liée au cadre naturel ● Transformation récente de l’ancien home Balmoral en 13 appartements, tous loués ● Quelques logements publics existent à Amougies, Anserœul et Russeignies - Plan d’Ancrage Communal : projet de 9 logements publics	◆ Augmentation du coût du bâti et du terrain à bâtir → accès à la propriété plus compliqué, pression immobilière pour les revenus moyens et modestes - Commune attractive pour les populations aisées mais rédhitoire pour les populations à revenus moyens ou modestes ◆ Peu de logements publics et de logements adaptés aux personnes âgées ◆ Peu de logements pour jeunes couples (locatifs et acquisitifs)
	Opportunités	Menaces
	◆ Rénovation, réaffectation de certains bâtiments en logements plus adaptés à la structure démographique et à l’évolution de la société (ex : cure de Russeignies)	◆ Augmentation du coût de l’immobilier et du terrain à bâtir = menace pour l’accès à la propriété ou à la location pour les revenus modestes dont les jeunes et les familles précarisées. ◆ Exode des jeunes ménages vers les centres urbains équipés ● Vieillessement de la population : besoin accru en logements adaptés

Partie C Diagnostic partagé et vision synthétique du DR à 10 ans

La présente section du PCDR s'insère dans le processus de construction édicté par le décret du 11.04.2014 et par l'arrêté du 12.06.2014.

Elle s'appuie sur des grilles AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces) réalisées à partir des éléments issus de la Partie A - Analyse des Caractéristiques de la Commune dressée par IDETA et des éléments issus de la Partie B - Résultats de la consultation et de la participation citoyenne menée par la Fondation Rurale de Wallonie. Ces grilles ont été enrichies et validées par la CLDR au cours d'animations spécifiques de co-construction.

Les pages qui suivent constituent une analyse littéraire des grilles AFOM.

La vision à dix ans et la stratégie de développement (partie D) consolident les éléments de ce diagnostic dans la perspective de l'amélioration de la qualité de vie de l'ensemble des Enclusiens.

Diagnostic partagé

Le diagnostic posé par l'auteur de programme et la CLDR s'articule autour de cinq thématiques principales : les paysages, le patrimoine, les services aux citoyens, le logement et le monde associatif local.

Ces thématiques sont qualifiées de « principales » dans la mesure où ce sont celles qui ont le plus alimenté le débat, tant dans les groupes de travail qu'avec la CLDR. Ces quatre dimensions sont complémentaires et permettent d'articuler l'ensemble des ressources et des problématiques majeures rencontrées à Mont-de-l'Enclus, dans une approche transversale et cohérente.

1. Les paysages attractifs, atouts de développement

Mont-de-l'Enclus est caractérisé par trois entités paysagères distinctes. D'abord, le mont de l'Enclus, premier d'un chapelet de relief constituant le Pays des Collines en berge de la vallée de l'Escaut, est à la fois un point d'appel visuel et un point de vue panoramique. Son sommet est caractérisé par sa très forte occupation boisée. L'Escaut, qui effleure la commune, influence le paysage du nord-ouest enclusien en jouant le contraste avec le mont. Enfin, la plaine, sillonnée par la Rhosnes, est caractérisée par la présence des noyaux villageois et par la prédominance des espaces agricoles.

Cet ensemble harmonieux offre un attrait particulier d'un point de vue esthétique qui se traduit par une attractivité spécifique pour la commune, sur les plans résidentiel et touristique.

L'attractivité touristique est ancienne : dès le début du XXème siècle, l'Enclus devient un lieu de promenade et de villégiature. Aujourd'hui, cette attractivité touristique a pour créneau principal les loisirs familiaux et la proximité de la nature : elle est donc très liée à la qualité de l'environnement. Cet attrait se répercute dans l'économie locale avec les secteurs HORECA et commercial qui se sont développés autour d'elle, dans le hameau de l'Enclus-du-Haut principalement. Cette dynamique touristique s'appuie sur les richesses intrinsèques de la commune : paysages, relief et boisements qui

rendent le territoire attractif pour les cyclotouristes, les randonneurs et les promeneurs. Différents outils de valorisation ont à ce titre été mis en place à l'échelle supra-locale, principalement dans le domaine de la randonnée cyclo-touristique et pédestre, avec notamment l'inscription dans le réseau d'itinéraires points-nœuds mis en place à l'échelle de la Wallonie Picarde par la Maison du Tourisme Wallonie Picarde ou par l'entremise du Parc naturel du Pays des Collines. Mont-de-l'Enclus dispose également d'une offre en hébergement touristique variée.

L'attractivité résidentielle est plus récente. Mont-de-l'Enclus connaît une attractivité immobilière assez importante justifiée non seulement par la qualité de ses paysages mais également par sa localisation aux confins des régions wallonne et flamande. Historiquement attractive comme lieu de villégiature, Mont-de-l'Enclus est aujourd'hui un lieu prisé de résidence, que ce soit sur le mont ou dans la plaine.

Aujourd'hui, les paysages enclusiens sont susceptibles d'être victimes de leur propre succès par :

- l'urbanisation progressive des contreforts du mont – et plus récemment de la plaine – et la privatisation du paysage qui en résulte. Cette pression immobilière se traduit par un coût de l'immobilier accru rendant ce dernier difficile d'accès pour certaines personnes au revenu plus faible;
- La banalisation du paysage qui en découle, liée à la méconnaissance de ses caractéristiques et au manque d'actions en faveur de ses spécificités.

Ces deux phénomènes conjugués pourraient contribuer à un lent étiolement de cette caractéristique majeure de Mont-de-l'Enclus, qui constitue même, au vu de ce qui précède, un pilier de ses ressources.

2. Le patrimoine, racine trop discrète des Enclusiens

Alors que le paysage est visible sur l'ensemble du territoire enclusien, le patrimoine se fait souvent plus discret, pas suffisamment révélé et mis en valeur pour le rendre visible de tous.

Outre le bâti aux notes « Art Déco » présent sur le sommet ou les vestiges de l'industrie manufacturière au cœur d'Amougies, la commune est ponctuée d'un ensemble d'éléments de petit patrimoine sur le territoire : du bâti vernaculaire parfois peu valorisé et du patrimoine culturel. Il ressort que la dissémination de ces éléments ne permet pas une vision globale de cette ressource, ni une idée de leur état sanitaire. De plus, cette faible mise en valeur ne profite ni aux Enclusiens ni aux visiteurs.

3. Les services aux citoyens en déclin

Alors que l'attrait résidentiel de la commune vient d'être souligné, un constat posé de manière récurrente par les habitants se dégage : le niveau de services de Mont-de-l'Enclus ne répondent plus aux besoins de certaines catégories de la population.

Une plus forte concentration des services (publics ou marchands) est observée à Amougies et à Anserœul. Cette concentration est plutôt favorable à une meilleure accessibilité de ceux-ci pour la population de par leur proximité des principaux lieux de résidence ou des principaux axes de communication (voiries, transport en commun).

Néanmoins, dans le secteur plus spécifique de l'enfance, la présence d'une unique école et le déficit marqué en places d'accueil sont des problématiques assez significatives qui peuvent influencer la qualité de vie des habitants et l'attractivité de la commune pour les jeunes actifs qui sont par ailleurs moteurs potentiels de la dynamique locale.

Concernant les commerces de proximité, plusieurs voyants sont également au rouge : alors qu'il n'existe déjà plus d'artisans alimentaires (boucher, boulanger), l'implantation récente d'une moyenne surface au centre d'Amougies est une concurrence très forte pour les petits indépendants tout en permettant un accès proche à une large gamme de produits, ce qui n'était pas le cas auparavant.

De plus, les commerces de proximité subissent le phénomène de commune « dortoir » : l'emploi, la scolarisation et a fortiori les achats se déroulant majoritairement hors de Mont-de-l'Enclus. Il en résulte une difficulté d'accès aux produits de première nécessité et principalement locaux, qu'ils soient de Mont-de-l'Enclus ou des communes avoisinantes.

Toutefois, malgré les fermetures successives de manufactures jadis bien ancrées dans le paysage, la trame économique est toujours bien présente : des artisans et des indépendants sont implantés dans la commune mais semblent peu visibles, notamment pour les nouveaux habitants. À Amougies, la zone d'activité du Grand Pré et la rue du Marais concentrent également plusieurs entreprises de différents secteurs : impression textile, retorderie, constructions métalliques, installation de combustion biomasse, sécurité, etc. Cette trame constitue donc une importante ressource d'emplois locaux, que le projet de création d'une nouvelle zone d'activités à Orroir pourrait encore amplifier, moyennant la prise en compte des craintes locales (impact paysager et trafic).

4. Le logement au cœur des préoccupations

La question de l'accès au logement est apparue de manière récurrente dans les discussions tout comme elle a été constatée dans l'analyse du parc de logement public. Elle concerne une majeure partie des catégories de la population enclusienne : l'attractivité résidentielle entraîne à la fois la raréfaction des terrains urbanisables ou des biens à vendre parallèlement à l'augmentation du coût d'acquisition de ceux-ci. La plupart des biens immobiliers mis sur le marché (acquisitif ou locatif) ne sont accessibles qu'aux plus aisés tandis que les jeunes actifs rencontrent des difficultés à trouver un logement adapté et accessible pour leur famille. Le vieillissement de la population et l'allongement de l'espérance de vie posent également la nécessité en logements adaptés aux besoins spécifiques des personnes âgées autonomes, besoin qui va s'accroître au vu de la pyramide des âges.

En surimpression de ces thématiques apparaît la question de la mobilité : les catégories de la population sensibles, captives, dépendantes d'autres, ressentent les difficultés d'accès entre les villages, et parfois vers les pôles périphériques, comme une difficulté quotidienne qui peut se traduire par leur isolement social. Par l'incomplétude du réseau doux, les jeunes, les enfants éprouvent des difficultés pour se rendre aux activités sportives ou récréatives. Par l'absence de transport spécifique, les personnes âgées rencontrent des problèmes d'accès aux services publics, aux commerces, aux activités 'seniors'.

5. L'associatif, facteur de lien

L'analyse des caractéristiques de la commune et les discussions en Groupes de Travail et en CLDR ont montré la diversité incontestable de la trame associative enclusienne. Un large panel d'activités

existe sur le territoire, que ce soit dans les domaines culturel, historique, sportif, artistique, caritatif, récréatif, pour les jeunes, pour les adultes, pour les enfants ou pour le 3^{ème} âge. La trame associative constitue un support privilégié d'intégration sociale. Sa diversité, et c'est bien le cas à Mont-de-l'Enclus, permet de toucher une population variée. Les clubs, les ateliers, les expositions, les rassemblements sont autant d'occasion de créer un réseau de connaissances locales qui contribuent à donner sens et attachement à l'endroit où l'on a choisi de vivre.

Néanmoins, la richesse associative enclusienne apparaît éparpillée, peu lisible et peu coordonnée. Elle semble donc peu accessible aux habitants, plus spécialement aux personnes nouvellement arrivées, qui ont souvent plus de mal à s'intégrer dans une communauté nouvelle.

Conclusion : Vision synthétique du DR à 10 ans

Si l'on s'en tient aux constats posés dans le diagnostic partagé, Mont-de-l'Enclus pourrait évoluer en une commune « dortoir », articulée entre des habitants « navetteurs », et les bois, attractifs pour les promeneurs. Si la situation existante perdure, Mont-de-l'Enclus pourrait voir se pérenniser un étiolement continu des services et des commerces, des difficultés croissantes de mobilité pour les catégories de la population les plus vulnérables avec, au final, la perte significative de l'ancrage local et des liens entre les habitants.

Les constats dressés lors des premières phases de construction de ce PCDR et qui se confirment dans ce diagnostic partagé sont autant d'éléments justifiant la nécessité de prendre au sérieux la menace de mutation totale et définitive de Mont-de-l'Enclus en commune dortoir (manque d'établissements scolaires, de places d'accueil de la petite enfance et des personnes âgées, augmentation du coût des logements, manque de logements locatifs, disparition des commerces de proximité et des artisans spécialisés, difficultés de déplacements internes ...).

La Commune dispose de nombreuses ressources qui, si elles sont mobilisées, permettront d'agir durablement et efficacement contre cette menace de mutation.

Aujourd'hui l'enjeu de ce nouveau PCDR est qu'à son terme, Mont-de-l'Enclus reste une commune attractive et accessible, toujours ouverte aux visiteurs et aux habitants, avec davantage de services adaptés aux Enclusiens, plus de mobilité, plus de lien entre les habitants et plus de dynamique économique.

De manière réaliste, la Commune aura pu préserver son attractivité résidentielle et touristique en réussissant le mariage riche de la dynamique locale et de la qualité de vie. Cette dynamique locale se matérialisera par le tissu associatif toujours bien ancré dans les villages, par des indépendants, des cafés, des restaurants et des activités économiques pourvoyeuses d'emplois locaux, par des lieux et des moments d'échanges entre les habitants et par la poursuite du développement de l'Enclus du Haut. La qualité de vie sera soutenue par l'accès aux services fondamentaux et aux logements adaptés, via un environnement préservé et valorisé.